

Déclaration Liminaire du CHS-CT du 23/09/2016

Projets de restructuration

Monsieur le Président,

Nous voici réunis, au sein du CHS-CT, pour la première instance organisationnelle de la rentrée. A ce titre, il nous semble opportun et important de donner tout son sens à cette instance fondamentale pour l'hygiène et la sécurité de nos bâtiments, pour apporter de bonnes conditions de travail à tous les agents ; bref pour que l'on puisse assurer correctement et sereinement l'entièreté de nos missions de service public. A cette fin les acteurs de prévention ont un rôle essentiel à jouer, et il ne faudrait pas, que dans un avenir proche, l'absence d'un de leur membre pénalise la santé des agents d'un département étendu.

Nous tenons à rappeler l'importance d'avoir, en temps et en heures, toutes les informations relatives à l'arrivée ou aux mouvements de tout personnel travaillant à la DDFIP du Pas-de-Calais, ainsi que les volontés officielles et/ou officieuses d'aménagement, de restructuration, de réorganisation, de modification de méthodologie qui impacteront nos services. En temps et en heures signifie **en amont de leur mise en application**. Le respect de ce premier point est crucial et démontrerait, enfin, l'envie de l'équipe de direction d'entretenir un dialogue social constructif avec les représentants de ses personnels.

Le climat anxiogène actuel dû aux restructurations, aux suppressions d'emplois et à la dégradation des conditions de vie au travail, qui en découlent, n'a pas à pâtir plus encore, des fourmillements de vos têtes bien pensantes, surtout quand ils donnent naissance à des rumeurs angoissantes.

Les représentants de SOLIDAIRES Finances attendent, Monsieur le Président, votre avis sur ce point !

Pour ces raisons, nous souhaitons obtenir, le plus tôt possible, la date du prochain CHS-CT, qu'il vous faudra rapidement convoquer eu égard aux points inscrits aux ordres du jour des CTL de novembre.

Nous sommes donc réunis ce jour pour étudier, en autres, les registres Santé, Sécurité au travail et les fiches de signalement, pour lesquelles le simple « savoir vivre ensemble » semble une solution adaptée à la majeure partie des problèmes qui y sont évoqués et cela malgré un contexte général difficile, tant vis à vis des usagers, qu'entre collègues.

Quant aux crédits, qui fondent peut-être sous l'effet du réchauffement global, leur utilisation reste trop souvent sujette à polémique en raison de leur nature. Soit ils répondent à une véritable amélioration des CVT, de l'hygiène et de la sécurité, soit ils relèvent légitimement de l'obligation, malheureusement défailante, de l'employeur de fournir à l'ensemble de ses agents les moyens d'exercer leurs missions dans des conditions satisfaisantes.

Arrive enfin votre meilleur morceau : les projets de réorganisation des services.

Même si cela peut paraître pompeux ou trop scolaire, il n'est pas inintéressant de reprendre la définition du verbe **ORGANISER**, telle qu'elle émane du Larousse :

Organiser : « s'occuper de chacun des éléments d'un ensemble de façon à constituer un tout cohérent et adapté à sa destination ».

Organiser, c'est donc aussi **prévoir** et c'est pourquoi, Monsieur le Président, il semble utile et courtois, qu'à l'avenir, vous informiez l'ensemble des agents (de l'agent à l'encadrement le plus haut) de l'avenir de la DDFiP pour les deux à trois années à venir, sans nous renvoyer pour autant aux lignes destructrices de Monsieur Parent. Vos projets pourraient alors être mieux compris ! Enfin, peut être ...

Pour expliquer ces restructurations, vous vous appuyez sur la fabuleuse fiche d'impact conçue par le Secrétariat Général, organe tant apprécié dans d'autres instances locales, et qui aime à se mettre à la portée des « petites gens ».

« Ce document a pour objectif d'évaluer, le plus précisément possible, les impacts des projets de réorganisation ou de transformation des services sur la santé, la sécurité et les conditions de vie au travail des agents. Il est à renseigner avant tout projet de réorganisation ou d'aménagement des services pour permettre :

- d'évaluer l'incidence du projet sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents ;
- de servir de base pour engager le dialogue social au sein des instances de concertation ;
- de soumettre le projet, s'il est qualifié d'important, à l'avis du CHS-CT. »

Voilà ce que nous dit la note d'orientation ministérielles santé, sécurité et conditions de travail.

Or les fiches d'impact, présentées ce jour, ne sont qu'une présentation hachurée du pan immobilier, des emplois ou de l'exercice de nos missions ! Aucune d'elles ne recense les éléments nécessaires et cités plus haut, ne leur permettant ni de remplir leur fonction ni aux représentants du personnels d'émettre l'avis éclairé qu'on leur demande !!

Il ressort de ce défaut d'informations un triste constat, dénoncé depuis si longtemps, et qui semble ne plus gêner notre administration :

La DGFIP n'a pas ou plus les moyens de ses ambitions...

Elle réforme par habitude ou dogmatisme sans se soucier de la continuité de service public ou de l'intérêt de ses missions !!!

Monsieur le Président, vous demandez aux représentants des personnels de se prononcer sur plusieurs projets à travers un avis éclairé. Nous vous demandons de prendre vos responsabilités et de rendre également votre avis, éclairé à la lumière des débats qui auront lieu dans cette instance.

D'ores et déjà, nous vous demandons en toute honnêteté, de nous démontrer que vous êtes réellement en capacité de réaliser une ou plusieurs des restructurations annoncées dans les conditions indiquées dans vos documents. Si vous deviez répondre par la négative, nous ne vous en tiendrions pas rigueur et nous vous demanderions de reporter à une réunion future le ou les projets en question avec, à l'appui, des documents mis à jour.

Agents des Finances Publiques, vous êtes exemplaires depuis de bien trop nombreuses années, vous subissez les suppressions d'emplois, les réformes et maintenant les restructurations à outrance

Notre seul bénéfice : souffrir en silence et sans un merci ni de nos pairs et malheureusement plus de nos usagers

Il est temps de se révolter pour sauvegarder nos missions, notre administration, notre service public

Alors REPRENONS TOUT

Si ce n'est dans la discussion et la concertation, ça le sera dans la lutte pour inverser le rapport de force afin de vous redonner la main et que l'avenir de la DGFIP corresponde à vos attentes !

Vos représentants en CHS-CT :

Catherine PAYEN – Catherine VERDAUX (*titulaires*)

Wilfried GLAVIEUX (*suppléant*)

Laurence MOUTIN-LUYAT (*experte*)